
**Nombre de membres
en exercice : 12**

Séance du Jeudi 16 janvier 2025

Présents : 12

L'an deux mille vingt-cinq et le seize janvier l'assemblée régulièrement convoqué le 09 janvier 2025, s'est réuni sous la présidence de Chantal SIMONNET.

Votants : 12

Sont présents : Chantal SIMONNET, Martine DUPONT, Patrick MONIN, Stéphane MEUNIER, Gérard PACCAUD, Véronique MOREIRA, Raymond BACONNET, Pierre-Olivier BARBET, Pascaline TOURAINE, Michael DELANCE, Xavier FEIX, Emilie MASSON

Absents :

Secrétaire de séance : Véronique MOREIRA

Objet : Election d'un premier Adjoint - DE 2025 001

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122-7,

Vu la délibération n°DE_2024_001 du 12 janvier 2024 fixant le nombre d'adjoints au Maire à quatre,

Madame le Maire informe l'Assemblée que suite au décès de Mr FAURE Christian, 1er Adjoint, il convient d'élire un nouveau 1er Adjoint, les 2e et autres adjoints restant en place.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Election du premier Adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 12

Bulletins Blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 12

Majorité Absolue : 7

Ont obtenus :

Monsieur DELANCE Michaël : 10 (dix) voix

Monsieur MEUNIER Stéphane : 2 (deux) voix

Monsieur DELANCE Michaël, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1er Adjoint

Pour extrait certifié conforme

Objet : Modification du tableau des effectifs - DE 2025 002

Madame le Maire informe l'Assemblée d'un recrutement d'un agent pour accroissement temporaire d'activités à compter du 20 janvier 2025

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

DECIDE de modifier le tableau des effectifs comme suit :

EMPLOIS PERMANENTS :

Catégorie	Filière	Personnel Municipal de LA GENETE	01.01.2025	20.01.2025	Temps de travail
B	Administrative	Rédacteur Territorial	1	1	14.5/35ème
C	Administrative	Adjoint Administratif Territorial Principal 1ère classe	1	1	14.5/35ème
C	Technique	Adjoint Technique territorial	1	1	35/35ème
C	Technique	Adjoint Technique Territorial principal 2ème classe	1	1	35/35ème

EMPLOI NON PERMANENT

Catégorie	Filière	Personnel Municipal de LA GENETE	20.01.2025	Temps de travail
C	Technique	Adjoint Technique Territorial	1	35/35ème

Le Conseil Municipal,
APPROUVE le tableau des effectifs tel que proposé ci-dessus

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, article 6411, article 6413.

Pour extrait certifié conforme

Objet : Remboursement visite médicale à un Agent - DE 2025 003

Madame le Maire informe l'assemblée qu'un Agent technique s'est rendu à la visite médicale poids lourds, il a réglé directement la consultation. Il convient de lui rembourser.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de rembourser la somme de 36.00 € à Monsieur Kévin MARTIN, Adjoint Technique territorial suite à la consultation du 10 septembre 2024.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Chantal SIMONNET,



Le Secrétaire de séance,
Véronique MOREIRA,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "moncel", is written over a horizontal line.